

## Mort de Lyhanna, l'Unaf appelle à mieux écouter la parole des enfants et celle de leurs parents qui veulent les défendre

**La mort de Lyhanna bouleverse profondément notre pays !** Au nom de l'Unaf et de tous ceux qui la composent, nous souhaitons adresser à ses parents, sa famille, à ses proches, à ses camarades et à tous ceux qui l'aimaient notre profonde compassion et notre soutien dans l'épreuve terrible qu'ils traversent aujourd'hui.

À l'Unaf et dans les associations familiales qui composent notre union, nous sommes des parents, des grands-parents, des frères, des sœurs, des oncles, des tantes. Des bénévoles et des professionnels engagés auprès des familles. Derrière chacun de nos mandats, derrière chacune de nos responsabilités, il y a cette même conviction : chaque enfant doit pouvoir compter sur les adultes qui l'entourent pour le protéger. La mort de Lyhanna nous bouleverse parce qu'elle interroge cette promesse fondamentale que les adultes font aux enfants. **Nous sommes des adultes dont la vie entière est tissée de liens avec des enfants.**

Il faut encore comprendre, analyser et tirer toutes les conséquences de ce drame. Il faudra également engager les réformes nécessaires pour répondre aux défaillances qui pourraient être mises en lumière. Mais, dès aujourd'hui, une exigence s'impose à nous collectivement : lorsqu'un enfant exprime une peur, une souffrance ou un danger : sa parole doit être entendue avec une attention, une considération et une vigilance à la hauteur de ce qui est en jeu. Quand un parent porte plainte pour défendre son enfant, il doit être entendu.

La parole de l'enfant ne peut plus être considérée comme une parole de moindre poids. Nous devons collectivement nous donner les moyens de l'entendre, de la prendre au sérieux et d'agir avec la vigueur nécessaire.

**La confiance des enfants dans les adultes est un bien précieux. Notre responsabilité est d'en être dignes. Parce que nos vies sont tissées de liens avec les enfants, leur protection doit être notre priorité absolue.**

**Contact presse :** Laure Mondet [lmondet@unaf.fr](mailto:lmondet@unaf.fr) 01 49 95 36 15

L'Union Nationale des Associations Familiales, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945 est l'expert des réalités de vie des familles. Porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics, elle représente et soutient les 18,6 millions de familles vivant sur le territoire français et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe 72 mouvements familiaux et plus de 6 000 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des Udaf et Uraf qui mènent des missions de représentation et de services aux familles dans chaque département et dans chaque région.